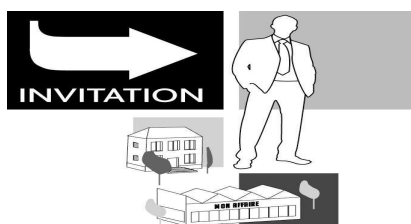




CLUB D'ENTREPRISES DES DEUX RIVES



Cher(e) Adhérent(e),

*Le Club d'Entreprises des 2 Rives vous convie à une **Réunion d'information et d'échanges** sur*

LA RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

lundi 24 avril 2006 à 19 heures

**ESPACE TILLAC
29 rue de la Mouline
(vers ZA Carbon Blanc)
33440 AMBARES**

- *Pour quels faits un Dirigeant peut-il être mis en cause ?*
- *Qui peut exercer un recours contre un Dirigeant ?*
- *Le contexte juridique*
- *Qui est concerné ?*
- *Les solutions proposées pour préserver le patrimoine privé des Dirigeants.*

Cette réunion organisée par Inter Services Assurances représentée par Hervé du Tertre sera animée par Yves Olivier Simon de la société April Assurances .

La présentation sera suivie d' un cocktail.

Nous vous précisons que les Entreprises concernées sont celles qui exercent en S.A, S.A.R.L, E.U.R.L.

Confirmez nous dès aujourd'hui votre présence en nous retournant, complété, le coupon-réponse ci-joint par Fax au 05 57 54 32 59

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, Cher Adhérent(e) à l'expression de notre parfaite considération.

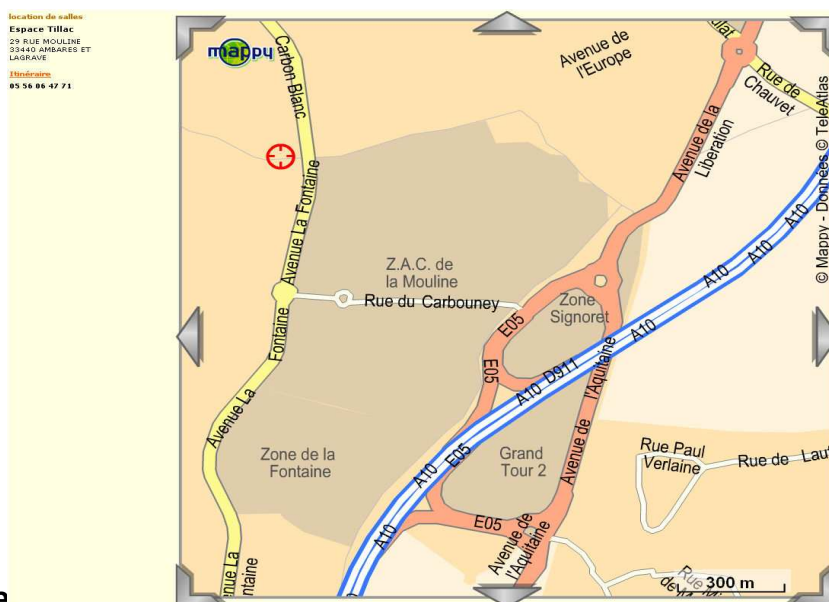


CLUB D'ENTREPRISES DES DEUX RIVES

LA RESPONSABILITE PERSONNELLE D'UN DIRIGEANT D'ENTREPRISE

LUNDI 24 AVRIL 2006 à 19H00

ESPACE TILLAC



**29 Rue de la Mouline
Z.A Carbon-Blanc
33440 AMBARES**

Réponse à nous retourner par fax

Au 05 57 54 32 59

REUNION D'INFORMATION DU 24 AVRIL 2006

19h00

GAMME DIRIGEANTS

NOM

SOCIETE.....

Assistera à la réunion

seul

accompagné(e) d'un collaborateur : M. / Mme

n'assistera pas et ne sera pas représenté(e)

n'assistera pas et sera représenté(e) par M. / Mme

Club d'Entreprises des Deux Rives – 18 Avenue Pasteur – 33450 SAINT LOUBES

www.ce2r.org